



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/5143

Admission en non-valeur 2019 sur les budgets principal, Auditorium - Orchestre National de Lyon, Théâtre des Célestins et Halles de Lyon Paul Bocuse

Direction Générale des Services

Direction des Finances

**Rapporteur** : M. BRUMM Richard

**SEANCE DU 18 NOVEMBRE 2019**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 20 NOVEMBRE 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 12 NOVEMBRE 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 26 NOVEMBRE 2019

DELIBERATION AFFICHEE LE : 29 NOVEMBRE 2019

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINÉ, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : M. DURAND (pouvoir à Mme REYNAUD), Mme ROUX de BEZIEUX (pouvoir à Mme SANGOUARD), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), M. HAMELIN (pouvoir à Mme BOUZERDA), M. BOUDOT

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2019/5143 - ADMISSION EN NON-VALEUR 2019 SUR LES BUDGETS PRINCIPAL, AUDITORIUM - ORCHESTRE NATIONAL DE LYON, THEATRE DES CELESTINS ET HALLES DE LYON PAUL BOCUSE (DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES - DIRECTION DES FINANCES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 21 octobre 2019 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Dans le cadre de l'apurement périodique entre l'ordonnateur et le comptable public, le Trésorier Municipal de la Ville de Lyon propose l'admission en non-valeur d'un certain nombre de créances détenues par des débiteurs dont l'insolvabilité ou la disparition sont établies.

Ces admissions en non-valeur entrent dans la catégorie des actes de renonciation et de libéralité qui, en vertu de l'article L 2541-12-9° du code général des collectivités territoriales, sont soumis à la décision du Conseil municipal.

Les recettes à admettre en non-valeur concernent les exercices 2008 à 2018 dont le montant s'élève à :

- 420 602,74 € pour le budget principal ;
- 218,03 € pour le budget annexe Auditorium – Orchestre National de Lyon ;
- 681,88 € pour le budget annexe Halles Paul Bocuse ;
- 6 923,90 € pour le budget annexe Théâtre des Célestins.

Ces produits n'ont pu être recouverts malgré les recherches et poursuites effectuées à ce jour.

**I- Budget principal :**

**Répartition par service du montant des admissions en non-valeur traitées en 2019**

Service	Nb créances	% du Nombre total de créances	Montant (en M€)	% du Total du Montant
Direction de la construction	2	0,10%	89 542,83	21,29%
Service aux commerces sédentaires	152	7,91%	74 776,72	17,78%
Education – service aux publics	738	38,40%	52 462,50	12,47%
Régulation urbaine	50	2,60%	42 671,45	10,15%
Education – restauration scolaire	329	17,12%	33 853,09	8,05%
Direction sécurité et prévention	4	0,21%	31 425,70	7,47%
Direction de la stratégie immobilière	49	2,55%	19 966,93	4,75%

Service	Nb créances	% du Nombre total de créances	Montant (en M€)	% du Total du Montant
Urbanisme appliqué	88	4,58%	19 402,17	4,61%
Immobilier opérationnel	11	0,57%	17 739,57	4,22%
Bibliothèques	306	15,92%	12 871,99	3,06%
Rémunérations – paie - chômage	30	1,56%	10 547,08	2,51%
Coordination patinoire	1	0,05%	2 612,00	0,62%
Service aux commerces non sédentaires	29	1,51%	2 548,75	0,61%
Cadre de vie	51	2,65%	2 509,80	0,60%
Service juridique et contentieux	2	0,10%	2 200,00	0,52%
Direction de l'enfance	30	1,56%	1 491,58	0,35%
Mairie du 5 <sup>ème</sup>	2	0,10%	1 210,00	0,29%
Direction de l'écologie urbaine	17	0,88%	1 203,77	0,29%
Education – internat Favre	12	0,62%	592,40	0,14%
Concession - réglementation	3	0,16%	508,85	0,12%
Musées Gadagne	2	0,10%	118,00	0,03%
Jardin Botanique	1	0,05%	100,00	0,02%
Education – Mission Plan Educatif Local	2	0,10%	84,00	0,02%
Protection – Santé - Retraites	1	0,05%	50,00	0,01%
Direction des espaces verts	2	0,10%	40,00	0,01%
Universités - Recherche	2	0,10%	32,00	0,01%
Piscines et coordination	2	0,10%	28,00	0,01%
Garage municipal	1	0,05%	8,47	0,00%
Centre d'histoire, de la résistance et de la déportation (CHRD)	1	0,05%	4,78	0,00%
Affaires budgétaires et comptables	1	0,05%	0,30	0,00%
Finances – Affaires financières	1	0,05%	0,01	0,00%
<b>Total</b>	<b>1 922,00</b>	<b>100%</b>	<b>420 602,74</b>	<b>100%</b>

### Répartition par motifs du montant des admissions en non-valeur traitées en 2019

Motif de la présentation	Nb créances	% du Nombre total de créances	Montant (en M€)	% du Total du Montant
Clôture insuffisance actif sur redressement ou liquidation judiciaire	202	10,51%	227 780,57	54,16%
Combinaison infructueuse d'actes	368	19,15%	109 347,31	26,00%
Surendettement et décision effacement de dette	306	15,92%	45 942,63	10,92%
Reste à recouvrer inférieur seuil poursuite	857	44,59%	15 706,79	3,73%
Poursuite sans effet	158	8,22%	14 721,14	3,50%
Décédé et demande renseignement négative	23	1,20%	3 192,39	0,76%

Motif de la présentation	Nb créances	% du Nombre total de créances	Montant (en M€)	% du Total du Montant
PV carence	7	0,36%	2 183,10	0,52%
Cessation d'activité	1	0,05%	1 728,81	0,41%
<b>Total</b>	<b>1 922</b>	<b>100%</b>	<b>420 602,74</b>	<b>100,00%</b>

### Répartition par exercice du montant des admissions en non-valeur traitées 2019

Exercice de prise en charge	Nb créances	% du Nombre total de créances	Montant (en M€)	% du Total du Montant
2008	7	0,36%	354,41	0,08%
2009	25	1,30%	1 398,35	0,33%
2010	29	1,51%	5 137,99	1,22%
2011	35	1,82%	93 688,60	22,27%
2012	38	1,98%	6 597,04	1,57%
2013	84	4,37%	19 721,89	4,69%
2014	227	11,81%	75 721,12	18,00%
2015	202	10,51%	58 765,11	13,97%
2016	178	9,26%	47 167,29	11,21%
2017	552	28,72%	60 856,09	14,47%
2018	526	27,37%	32 626,35	7,76%
2019	8	0,42%	828,93	0,20%
Exercice non précisé	11	0,57%	17 739,57	4,22%
<b>Total</b>	<b>1 922</b>	<b>100,00%</b>	<b>420 602,74</b>	<b>100,00%</b>

### II- Budget annexe Auditorium – Orchestre National de Lyon :

#### Répartition par motifs du montant des admissions en non-valeur traitées en 2019

Motif de la présentation	Nb créances	% du Nombre total de créances	Montant (en M€)	% du Total du Montant
Reste à recouvrer inférieur seuil poursuite	1	0,25 %	184,00	84,39 %
Poursuite sans effet	3	0,75 %	34,03	15,61 %
<b>Total</b>	<b>4</b>	<b>100 %</b>	<b>218,03</b>	<b>100 %</b>

#### Répartition par exercice du montant des admissions en non-valeur traitées 2019

Exercice de prise en charge	Nb créances	% du Nombre total de créances	Montant (en M€)	% du Total du Montant
2016	1	0,25 %	10,00	4,59 %
2017	2	0,50 %	200,00	91,73 %
2019	1	0,25 %	8,03	3,68 %
<b>Total</b>	<b>4</b>	<b>100 %</b>	<b>218,03</b>	<b>100</b>

### III- Budget annexe Halles Paul Bocuse :

#### Répartition par motifs du montant des admissions en non-valeur traitées en 2019

Motif de la présentation	Nb créances	% du Nombre total de créances	Montant (en M€)	% du Total du Montant
Clôture insuffisance actif sur redressement ou liquidation judiciaire	2	28,57 %	671,81	98,52 %
Reste à recouvrer inférieur seuil poursuite	5	71,43 %	10,07	1,48 %
<b>Total</b>	<b>7</b>	<b>100 %</b>	<b>681,88</b>	<b>100 %</b>

#### Répartition par exercice du montant des admissions en non-valeur traitées 2019

Exercice de prise en charge	Nb créances	% du Nombre total de créances	Montant (en M€)	% du Total du Montant
2013	2	28,57 %	671,81	98,52 %
2018	5	71,43 %	10,07	1,48 %
<b>Total</b>	<b>7</b>	<b>100 %</b>	<b>681,88</b>	<b>100 %</b>

### IV- Budget annexe Théâtre des Célestins :

#### Répartition par motifs du montant des admissions en non-valeur traitées en 2019

Motif de la présentation	Nb créances	% du Nombre total de créances	Montant (en M€)	% du Total du Montant
Certificat d'irrecevabilité pour le débiteur	2	18,18 %	4 969,39	71,77 %
Poursuite sans effet	2	18,18 %	1 813,30	26,19 %
Reste à recouvrer inférieur seuil poursuite	7	63,64 %	141,21	2,04 %
<b>Total</b>	<b>11</b>	<b>100 %</b>	<b>6 923,90</b>	<b>100 %</b>

#### Répartition par exercice du montant des admissions en non-valeur traitées en 2019

Exercice de prise en charge	Nb créances	% du Nombre total de créances	Montant (en M€)	% du Total du Montant
2013	1	9,09 %	513,30	7,41 %
2014	3	27,28 %	1 334,00	19,27 %
2015	2	18,18 %	1 434,14	20,71 %
2016	1	9,09 %	3 579,25	51,69 %
2017	2	18,18 %	17,01	0,25%
2018	2	18,18 %	46,20	0.67 %
<b>Total</b>	<b>11</b>	<b>100 %</b>	<b>6 923,90</b>	<b>100 %</b>

Il est important de préciser que l'admission en non-valeurs de ces produits a pour effet d'apurer la comptabilité de M. le Trésorier Municipal de la Ville de Lyon, dont la responsabilité ne se trouve pas dérogée pour autant.

Où l'avis de la commission finances - commande publique - administration générale - ressources humaines ;

### **DELIBERE**

1- L'admission en non-valeur des divers produits irrécouvrables présentés par Monsieur le Trésorier Municipal est approuvée conformément aux tableaux analytiques présentés ci-dessus pour un montant total de :

- 420 602,74 € pour le budget principal ;
- 218,03 € pour le budget annexe Auditorium – Orchestre National de Lyon ;
- 681,88 € pour le budget annexe Halles Paul Bocuse ;
- 6 923,90 € pour le budget annexe Théâtre des Célestins.

2- L'encaissement de ces recettes sera toutefois poursuivi, notamment dans le cas d'un changement de situation financière des débiteurs.

3- La dépense correspondante sera imputée, pour l'exercice 2019, sur les comptes :

- 6541 du budget principal pour un montant total de 161 590,75 €;
- 6542 du budget principal pour un montant total de 259 011,99 €;
- 6541 du budget annexe Auditorium – Orchestre National de Lyon pour un montant total de 218,03 €;
- 6541 du budget annexe Halles Paul Bocuse pour un montant total de 10,07 €;

- 6542 du budget annexe Halles Paul Bocuse pour un montant total de 671,81 €;
- 6541 du budget annexe Théâtre des Célestins pour un montant total de 1 954,51 €;
- 6542 du budget annexe Théâtre des Célestins pour un montant total de 4 969,39 €

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Richard BRUMM